



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des ressources humaines de l'armée de l'air et de l'espace
Sous-direction « écoles et formation »
Bureau « activités de la formation »
Division examens, sélections et concours**

Tours, le 13 mars 2023
N° 206 /ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC

LISTE

- OBJET** : candidats et candidates déclarés admis, par ordre de mérite en liste principale, et inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace en 2023.
- RÉFÉRENCES** : a) décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des officiers de l'air, des officiers mécaniciens de l'air et des officiers des bases de l'air (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 25 ; signalé au BOC 41/2008) ;
- b) arrêté du 04 novembre 2022 fixant le nombre de places offertes en 2023 (JO n°256 du 04 novembre 2022 texte n°22) ;
- c) arrêté du 29 novembre 2022 relatif aux concours sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace (JO n° 281 du 04 décembre 2022 texte n°12) ;
- d) arrêté du 12 février 2021 relatif aux normes médicales d'aptitude applicables au personnel militaire de l'armée de l'air (JO n° 44 du 20 février 2021) ;
- e) avis relatif aux concours externes d'admission à l'École de l'air et de l'espace (CE-EAE) en 2023 (JO n° 232 du 06 Octobre 2022 texte n°116) ;
- f) avis modifiant l'avis de concours externes d'admission à l'École de l'air et de l'espace (CE-EAE) en 2023 (JO n° 260 du 09 novembre 2022 texte n°113) ;
- g) liste n°67/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC du 18 janvier 2023 relatif aux candidats et candidates par ordre alphabétique, admissibles au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et l'espace en 2023¹.
- P. JOINTE** : une annexe.

Art. 1er. Les candidats et les candidates classés par ordre de mérite dont le nom figure en annexe, sont déclarés admis en liste principale ou inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace en 2023.

Art. 2. Les modalités de l'incorporation seront consultables sur le site internet de l'École de l'air et de l'espace <https://ecole-air-espace.fr>.

Art. 3. La présente liste est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation

Le général de corps aérien Manuel ALVAREZ
Directeur des ressources humaines
de l'armée de l'air et de l'Espace



ANNEXE.

LISTE DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES PAR ORDRE DE MÉRITE
ADMIS EN LISTE PRINCIPALE ET INSCRITS EN LISTE COMPLÉMENTAIRE.

1. Corps des officiers de l'air.

1.1 Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Monsieur	MEUNIER	Sanç	LP1 (1)
Madame	MASSOT	Valentine	LP2 (1)
Monsieur	CRÉMIEUX	Alexandre	LP3 (1) (2)

1.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Monsieur	BASTIER	Gabriel	LC1 (2)
Monsieur	SAVIN	Mikaël	LC2 (1)
Monsieur	BANON	Aymeric	LC3
Monsieur	SZCZEPANIAK	Gaspard	LC4
Monsieur	CHASSINT	Pierre	LC5 (2)
Monsieur	ROUSSEL	Alexandre	LC6
Monsieur	LEROY	Victor	LC7

2. Corps des officiers mécaniciens de l'air.

2.1. Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Monsieur	CARTON	Matthieu	LP1
Monsieur	DEDOBBELEER	Rémi	LP2 (2)
Monsieur	RAIMON	Nil	LP3

2.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Monsieur	VAGINAY	Benoît	LC1 (2)
Monsieur	AL SABBAGH	Charbel	LC2 (1) (2)
Monsieur	GAYET	Pierre	LC3

3. Corps des officiers des bases de l'air.

3.1. Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Madame	PAUL	Marie-Anne	LP1 (2)
Madame	BASUYAU	Eugénie	LP2 (2)
Monsieur	TROUCHE	Nicolas	LP3 (2)

3.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Madame	HENRY	Emma	LC1
Madame	VIEIL	Jeanne	LC2
Monsieur	SZCZEPANIAK	Gaspard	LC3
Madame	LASSET	Pauline	LC4 (2)
Monsieur	VAGINAY	Benoît	LC5 (2)

⁽¹⁾ Sous réserve d'aptitude médicale.

⁽²⁾ Sous réserve d'obtention du diplôme.